

**Des Accueils de Loisirs sans Hébergement
(A.L.S.H)**

Nouveau : Le dossier d'inscription de votre enfant est valable **3 ans**. Seule, la fiche d'inscription sera à renouveler tous les ans ainsi que certains justificatifs.

1°- Pendant les petites vacances scolaires, hormis celles de Noël :

♦ **Les 3-5 ans sont accueillis sur 3 A.L.S.H maternels différents :**

- ☞ 1 au château de Pioule, au Luc (capacité d'accueil : 50 places) de **7h30 à 18h00**
- ☞ 1 à l'école maternelle du Cannet des Maures (capacité d'accueil : 24 places) de **7h30 à 18h30**
- ☞ 1 à l'école maternelle de Besse-sur-Issole (capacité d'accueil : 50 places) de **8h à 18h30**

Vous avez la possibilité d'inscrire votre enfant sur l'une des 3 structures de votre choix .

♦ **Les 6-11 ans sont accueillis sur le collège de Besse :**

- ☞ 1 seul et unique site d'accueil pour les primaires des 11 communes du territoire ouvert de **8h à 18h30** (capacité d'accueil : 100 places).

2°- Pendant les grandes vacances scolaires :

PORTES OUVERTES LE DIMANCHE 9 JUILLET 2017 DE 14H à 17h

- ♦ **L'ensemble des 3-11 ans** sont accueillis aux Sigues, sur la base des loisirs au milieu d'une pinède de 4 hectares sécurisée de **8h à 18h30**.
- ♦ **Capacité d'accueil :** ☞ 100 places pour les 3-5 ans
☞ 200 places pour les 6-11 ans

Tous nos A.L.S.H sont, quelque soit la période, ouverts du lundi au vendredi sauf les jours fériés.

- ♦ **Bon à savoir:** Pour tous nos A.L.S.H, un ramassage en bus est mis en place au départ et au retour de votre commune et au plus proche de l'A.L.S.H de votre domicile.

Attention : Désormais, l'inscription au bus est **OBLIGATOIREMENT** validée pour le matin et le soir. Il n'est plus possible de combiner plusieurs modes de prise en charge (site et bus).

Des Séjours pour les 6 - 11 ans

5 séjours sont proposés pour l'année 2017.

- ♦ Séjour ski (**6J**) pendant les vacances d'hiver à Saint Léger les Mèlèzes (05)
- ♦ Séjour sports de pleine nature (**6J**) pendant les vacances de printemps à Sainte Enimie (48)
- ♦ Séjour Montagne (**5J**) durant l'été au mois de juillet à Saint Vincent Les Forts (04)
- ♦ Séjour Mer (**5J**) durant l'été au mois d'août à la Londe les Maures (83)
- ♦ Séjour sports de pleine nature (**6J**) durant les vacances d'automne à Sainte Eulalie (07)

Retrouvez les dates des séjours sur la fiche d'inscription.

Tarifs 2017

Comment calculer le coût de l'inscription aux A.L.S.H ou aux séjours ?

♦ Pour les A.L.S.H, 2 possibilités:

- Soit vous dépendez du régime général, auquel cas la Communauté de Communes applique, selon les directives de la CNAF, la tarification journalière à 1% du quotient familial (QF)

* Ex : pour un QF = 1000€, le prix de journée (tout compris) est de 10€ par jour.

Ainsi, pour une inscription d'une semaine du lundi au vendredi (5 jours), le coût sera de: $5 j \times 10€ = 50€$

* Prix de journée minimum : **3,5 € par jour pour les QF ≤ 350€**

* Prix de journée maximum: **20 € par jour pour les QF ≥ 2000€**

- Soit vous êtes affiliés à un autre régime (Ex: MSA), dans ce cas, la Communauté de Communes applique la tarification maximum, **soit 20€ par jour** (tout compris).

Ainsi, pour une inscription d'une semaine du lundi au vendredi (5 jours), le coût sera de: $5 j \times 20€ = 100€$

- ♦ Pour les séjours: La tarification est établie selon votre QF, duquel sont déduites les aides communales- **7€ par jour**- (attribuées à tous les résidents de Cœur du Var sans condition de ressources). Retrouvez- les tarifs ci-dessous. (Tarifs TTC toutes aides déduites.)

Tarifs Séjours 2017

	Séjours Hiver	Séjour Printemps	Séjour été Montagne	Séjour été Mer	Séjour Automne
≤ 500€	311 €	165 €	117 €	155 €	129 €
Entre 501€ et 800€	329 €	183 €	132 €	170 €	147 €
Entre 801€ et 1300€	347 €	201 €	147 €	185 €	165 €
≥ 1300€	365 €	219 €	162 €	200 €	183 €

Attention : Le nombre de places est limité par séjour .

Tous les départs et toutes les arrivées des séjours s'effectuent à la Communauté de Communes

Vacances scolaires 2017

Vacances	Périodes
Hiver	Du samedi 11 au dimanche 26 février 2017
Printemps	Du samedi 8 au dimanche 23 avril 2017
Été	Du samedi 8 juillet au dimanche 3 septembre 2017
Automne	Du samedi 21 octobre au dimanche 5 novembre 2017

**Ouverture des inscriptions dès le
lundi 2 janvier 2017**

Périodes d'inscription 2017

Vacances	Périodes d'inscriptions
Hiver	Tous les lundis, mercredis et vendredis jusqu'au 27 janvier 2017
	Validez vos réservations de décembre 2016 avant le 20 janvier 2017
Printemps	Tous les lundis, mercredis et vendredis jusqu'au 24 mars 2017
	Validez vos réservations avant le 17 mars 2017
Été	Tous les lundis, mercredis et vendredis jusqu'au 16 juin 2017
	Validez vos réservations avant le 9 juin 2017
Automne	Tous les lundis, mercredis et vendredis jusqu'au 6 octobre 2017
	Validez vos réservations avant le 29 septembre 2017

Rappel

- ◆ **Les inscriptions se font à la semaine et les règlements s'effectuent à l'inscription.**
Tout dossier incomplet ou arrivé après les dates limites d'inscriptions sera refusé

Par courrier	A la Communauté de Communes
<p>Adresse: Communauté de Communes - Service jeunesse Quartier Précoumin, Route de Toulon, 83340 Le Luc en Provence</p> <p>N'oubliez pas de joindre votre règlement. Dès réception de votre dossier, nous vous confirmons son enregistrement par téléphone .</p>	<p>Jours et horaires d'accueil du public:</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Tous les lundis et mercredis : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. ◆ Les vendredis : de 8h30 à 12h Uniquement <p>Attention: En dehors de ces jours et heures précisés ci-dessus, AUCUNE PERSONNE ne sera reçue.</p>

- ◆ **Vous avez la possibilité de régler en 1 seule fois par :**
 ☞ Espèces ☞ Chèque vacances ☞ Carte bancaire ☞ Chèque bancaire
 - ◆ **Vous avez la possibilité de régler en plusieurs fois par :**
 ☞ Prélèvement automatique (prévoir un RIB).
 - ◆ La réservation de places pour les vacances suivantes est possible **dès lors que vous avez effectué une 1ère inscription .**
- ATTENTION : La réservation n'est pas une inscription.** Il vous appartient de la valider dans les délais impartis.